



CARNET DE RESTITUTION

*Rencontre nationale de l'Atelier des territoires du 20 octobre 2020
Quelle place pour l'eau dans l'aménagement ? Préservation de la ressource
et évolution des usages*



QUELLE PLACE POUR L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT ?
PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE ET ÉVOLUTION DES USAGES



L'Atelier des territoires

RENCONTRE NATIONALE DE L'ATELIER DES TERRITOIRES

20 OCTOBRE 2020

MAISON DES METALLOS

94 Rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 Paris / Métro Couronnes - Parmentier - Oberkampf



FAIRE DE L'EAU UNE RESSOURCE POUR L'AMÉNAGEMENT

Préserver la ressource, faire évoluer les modèles de l'aménagement et les usages tels étaient les paris inscrits dans la session 2017-2019 de l'Atelier des territoires lancée par la Direction générale de l'Aménagement, du Logement, et de la Nature (DGALN) en partenariat avec les Agences et Offices de l'eau et le CEPRI.

Cinq sites métropolitains et un territoire ultramarin ont chacun pu bénéficier de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et des services déconcentrés de l'État pour mettre en place une stratégie territoriale à leur échelle. Le retour d'expérience des ateliers met en évidence les atouts des territoires confrontés à des problématiques variées, liées à la qualité et/ou la quantité de la ressource en eau, à la solidarité amont-aval ou rural-urbain, aux conflits d'usages spécifiques sur la ressource, à l'imperméabilisation à grande échelle...

A partir d'une grande diversité de situations, les acteurs locaux ont coproduit des pistes concrètes et pédagogiques visant à préserver et à valoriser la ressource eau et les milieux vivants dans les stratégies d'aménagement, à différentes échelles (une rivière, une crique, l'eau de pluie, l'eau des champs, etc.). Ces travaux ont été restitués et mis en débat par les acteurs qui se sont impliqués dans la démarche lors de la rencontre nationale de l'Atelier des territoires, qui s'est tenue le 20 octobre 2020 à la Maison des Métallos, à Paris et à laquelle ont participé 80 personnes environ.

Cette session a révélé des liens entre l'eau et l'espace habité, aux dires et logiques des parties prenantes : les acteurs économiques et habitants, les collectivités, les agences de l'eau, les services déconcentrés de l'État et une équipe pluridisciplinaire pilotées par des urbanistes ou paysagistes. Tous les ateliers restitués se sont déroulés in situ et in vivo, au contact de géographies, de paysages et de récits de territoires. Différents enjeux croisés étaient au cœur des processus : la qualité de l'eau, le risque inondation, le changement climatique. Il a été question de ralentir l'eau qui court, d'instituer des systèmes de communs et surtout de l'engagement de chacun pour faire vivre des lieux singuliers où l'eau n'est plus un risque ni un impensé de l'urbanisme, mais une ressource.



PROGRAMME

MATINÉE / salle noire
animée par Sylvain Allemand,
journaliste et essayiste

9h30 Accueil café

10h00 Ouverture de la journée
• Stéphanie Dupuy-Lyon, Directrice
Générale de l'Aménagement du
Logement et de la Nature

10h15 Film « L'Atelier des territoires :
une démarche de projet partagé »

10h30 Table ronde
**PÉDAGOGIE ET MISE EN ACTION
AUTOUR DE L'EAU : COMPRENDRE
POUR AGIR DIFFÉREMMENT**

→ Stéphanie Bidault / Directrice du CEPRI
→ Mathieu Delorme / Ingénieur paysagiste,
urbaniste
→ Julie Gourland / Animatrice du SAGE Rupt
de Mad-Esch-Trey
→ Thierry Maytraud / Urbaniste, hydrologue
→ Gilles Soulier / Président de la CC Mad et
Moselle

11h30 Table ronde
**RIVIÈRES ET CRIQUES :
NOUVEAUX USAGES, NOUVELLES
FONCTIONNALITÉS**

→ Clément Bollinger / Paysagiste
→ Michel Heinrich / Président de la
Communauté d'agglomération d'Épinal
→ Marc Hoeltzel / Directeur de l'Agence de
l'eau Rhin-Meuse
→ Franck Hულიard / Architecte urbaniste
→ Muriel Joer le Corre / Directrice de
projet à la Préfecture des Bouches du Rhône

12h30 Synthèse de la matinée
→ Karine Brulé, Directrice adjointe
DREAL Normandie
→ Jean-Baptiste Butlen, Sous-
directeur de l'aménagement durable
(DGALN)

PAUSE DÉJEUNER / salle claire

13h00 Buffet

APRÈS-MIDI / salle claire

14h30 Ateliers
LES 3 ATELIERS « AU FIL DE L'EAU »

animés par :
→ Pascal Amphoux / Architecte,
géographe
→ Judith Ferrando / Sociologue
→ Gilles Vrain / Urbaniste

16h00 Restitution des ateliers

16h30 Conclusion de la journée
• Magali Pinon-Leconte, Adjointe au
Sous-directeur de l'Aménagement
Durable (DGALN)

ON AUTOUR DE L'EAU : R DIFFÉREMMENT

du CEPRI
paysagiste, urbaniste
SAGE Rupt de Mad-Esch-Trey
hydrologue
CC Mad et Moselle



MATINÉE / TABLE RONDE 1

PÉDAGOGIE ET MISE EN ACTION AUTOUR DE L'EAU : COMPRENDRE POUR AGIR DIFFÉREMMENT

Animée par Sylvain Allemand, journaliste essayiste, la matinée s'ouvre avec une réflexion autour de différents outils, existants, redécouverts ou inventés, qui ont permis aux territoires d'Atelier d'approcher et de rapprocher l'eau et l'aménagement : formes pédagogiques de représentation, modes opératoires expliqués ou encore gouvernances ad hoc mises en place. Ces approches sont illustrées, croisées, réinterprétées; elles rendent appréhendable le cycle contemporain de l'eau qui est de plus en plus impacté par l'action anthropique.

Ainsi la relation eau-sol (imperméable, alluvionnaire, poreux, fertile, étanche, pollué) est cartographié et investiguée. A partir de représentations très pédagogiques et de mises en récit du territoire, des acteurs locaux éloignés peuvent converger sur des coopérations renouvelées réconciliant l'eau, l'urbain et le rural. (voir *Territoire de l'eau*, Mathieu Delorme - Grand Auxerrois)

Arpenter le terrain, observer le déjà là, conduit presque naturellement à la remise en cause d'une vision binaire ville perméable / ville imperméable. Ainsi, pour aborder la ville résiliente il faut interroger surtout la dynamique de l'eau qui bouge. « *L'eau ne nous attends pas pour cheminer* », mais plus on donne du temps au parcours de l'eau, plus on va rendre résilient le territoire grâce au ralentissement de l'eau qui permet en plus d'éviter des inondations à l'aval. Des aménagements qui s'appuient sur des savoir-faire et du patrimoine fonctionnel (bancaous, restanques, calades) permettent de sortir des logiques du tout tuyau et créent des usages nouveaux (voir projet d'Aubagne, Thierry Maytraud - Métropole Aix-Marseille-Provence)

Partager les rencontres diverses de l'eau avec le sol passe aussi par une activation des différents outils illustrés dans un contexte où les acteurs locaux ont pu s'émanciper d'une vision stigmatisante du risque pour tendre à une approche basée sur la cohabitation avec l'aléa et le risque. (Stéphanie Bidault)

La souplesse de l'Atelier, permettant de rentrer par le projet et la stratégie pour rencontrer la règle ensuite, rend aussi possible la genèse de formes d'engagement spécifiques : temporaires ou pérennes, ces instances aux périmètres poreux ont réuni (et réunissent aujourd'hui) techniciens, élus, habitants, usagers autour d'un projet de territoire co-élaboré et porté collectivement. (voir la démarche *Mad in l'Eau Reine*, Gilles Soulier, Julie Gourland - Rupt de Mad)

Retrouvez tous les enseignements des ateliers dans les 6 carnets de site

La boucle d'Igney Vaxoncourt - demain?

Le lit majeur dans tous ses états



RIVIÈRES ET CRIQUES : NOUVEAUX USAGES, NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

La deuxième séquence de la matinée met en valeur les sites d'Atelier où les stratégies dessinées ont réinterrogé les usages liés à l'eau à l'échelle de la géomorphologie des bassins versants, socle paysager structurant.

Deux sites en particulier ont été présentés : les bassins versants du Mahury et de Cayenne (Guyane) et le bassin versant de la Moselle (Grand Est, Épinal) où l'entité hydrographique - rivière ou crique - devient vecteur de développement et d'aménagement durable des territoires.

S'interroger sur la relation eau-territoire à cette échelle convoque nécessairement les enjeux croisés de transition (biodiversité, énergie, mobilité, lutte contre l'artificialisation, cadre de vie, patrimoine, santé, etc.).

Ainsi en Guyane l'expérience de l'Atelier a rendu possible les prémices de la transformation d'un territoire fragile, en s'appuyant sur une multifonctionnalité retrouvée du réseau des criques. La stratégie proposée s'appuie sur la mise en valeur de ce réseau hydraulique qui irrigue tout le territoire créant de nouveaux rapports entre l'habiter et le risque, une circularité alimentaire (nouveaux espaces de production et de distribution), des formes de production d'énergie et de circulation. Cette approche systémique s'est appuyée sur une sensibilisation des populations (méthode des *tables longues*) sur la valeur de la ressource au quotidien en termes d'accessibilité, salubrité, mobilité, baignade, mais aussi avec le but de retransmettre un patrimoine hydraulique, objet contemporain d'équipement et développement (voir *la Crique Fouillée*, territoire démonstrateur, Muriel Joer Le Corre, Franck Hულიard - Guyane)

Dans le Grand Est, par la restauration du fonctionnement naturel de la Moselle et ses affluents, la stratégie propose de valoriser les atouts du territoire de l'agglomération d'Épinal.

Redonner un cours mouvant à la Moselle, ou comment accepter que la rivière ne reste pas à sa place ? Par cette question d'entrée le territoire travaille sur des nouvelles réponses pour une reconnexion solidaire de deux communes séparées, la renaturation des sites de gravières, les mobilités fluviales et cyclables. La Moselle libérée devient épine dorsale d'imaginaires communs réalisables sur un large réseau d'eau et de terres. (voir les scénarios d'avenir de 3 sites démonstrateurs, La Moselle en commun, Clément Bollinger, Michel Heinrich - Épinal)

Au fil des différentes expériences d'Atelier, on rencontre des récurrences. L'eau, entrée première, est souvent au centre de conflits entre territoires ou représente un élément de risque majeur, peu maîtrisable. Renverser le regard, permet de construire des solutions concrètes basées sur des objectifs durables d'avenir.

L'eau, fluide et transversale, questionne les cultures professionnelles. Elle devient vecteur de projet de changement et de dépassement de conflits (SAGE - Rupt de Mad). A l'échelle d'un quartier d'habitat social, le réaménagement et la renaturation de la Moselle va créer un nouvel environnement de proximité pour les habitants (QPV Épinal). (contrat avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse, Marc Hoeltzel - Épinal)



APRÈS-MIDI

LES 3 ATELIERS « AU FIL DE L'EAU »

L'après-midi est consacré à un moment participatif dont le but est d'ouvrir un dialogue sur les expériences d'Atelier et les débats vécus in vivo durant le matin pour en tirer quelques enseignements et perspectives.

En s'appuyant sur le retour d'expérience transmis au fil de la matinée les participants co-construisent un ensemble de révélations collectives tout en faisant appel aux connaissances et imaginaires personnels.

Sous forme d'ateliers tournants, trois « rings » ou « îlots » accueillent les participants pour trois « rounds » de 30 minutes.

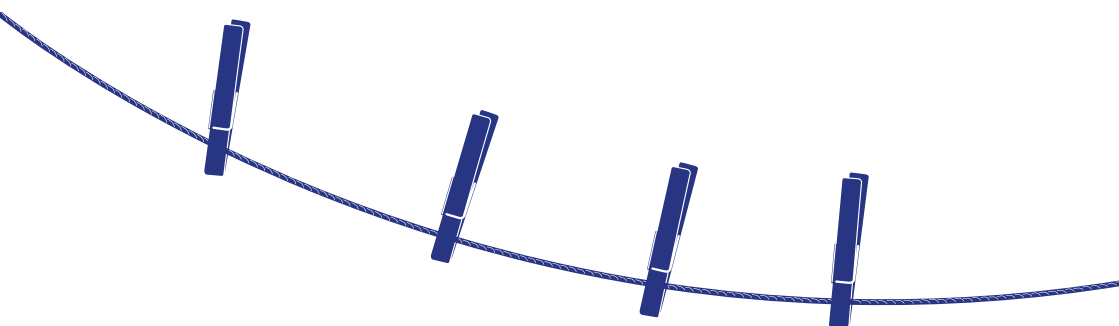
Pascal Amphoux, Judith Ferrando et Gilles Vrain invitent les participants à extrapoler et s'interroger à partir de trois entrées :

- Les méthodes employées
- Les impacts en termes d'implication des acteurs
- Les questions et émergences en suspens

Par étapes successives, les participants viennent enrichir la discussion et s'enrichissent de discussions qu'ont précédé.

L'issue des trois rounds laisse en héritage des mots, des notions, des slogans illustrés, des enchaînements d'idées sous forme de draps.

Sont là, de manière sans doute non exhaustive mais critique, les principes clés ou les ingrédients de réussite de la méthode Atelier lorsqu'elle se met au service d'une réconciliation entre eau et aménagement.





MÉTHODES

Par Pascal Amphoux

« La méthodo, elle est parfaite ! », disait au cours d'un débat du matin Michel Heinrich, renvoyant aux grands principes qui fondent l'Atelier des territoires : l'implication des acteurs institutionnels de l'État, des collectivités locales et des habitants d'un même territoire, l'apport d'une équipe interdisciplinaire de concepteurs et d'experts, l'énonciation d'enjeux partagés autour d'une vision projectuelle, la définition d'une feuille de route opérationnelle... Mais la perfection comme on sait repose paradoxalement sur la capacité à gérer sa propre imperfection, son incomplétude ou son incertitude. Telles ont donc été les questions débattues autour de l'atelier « Méthodes ». Celui-ci a permis de dégager quatre ensembles de propositions ou réflexions menant de la phase amont de la démarche vers les phases aval.

1. La nécessité de « partir tout de suite » a été relevée en premier lieu. Plus on démarre rapidement, plus la mission de l'Atelier des territoires va loin. Et si l'on voit des écarts apparaître de ce point de vue entre les différentes expériences reliées, tout le monde est d'accord pour considérer qu'une amélioration des performances de la phase amont (préparation des élus, mobilisation des acteurs, temps de maturation pour les techniciens...) est souhaitable. Plus précisément et pour décharger les équipes de conception, il est suggéré qu'elle soit relayée par les élus qui en ont déjà fait l'expérience. D'où la formule : « Les élus parlent aux élus » ! Le pouvoir de conviction pour faire comprendre l'intérêt et les bénéfices que les communes peuvent tirer de la démarche n'en serait que plus grand.

2. L'apport de l'interdisciplinaire dans le renouvellement des pratiques de projet liées à l'eau apparaît rétrospectivement comme essentiel. Si l'association entre les champs de l'hydrologie, de l'urbanisme et de la participation semble acquise, les ateliers révèlent la pertinence, voire le besoin de convoquer des disciplines complémentaires (sociologie, économie politique, histoire, anthropologie, ...). D'où un plaidoyer pour une « transdisciplinarité ad hoc », entendue comme une interdisciplinarité transversale, adaptée à chaque situation et non de principe, et qui puisse être mise en œuvre à au moins trois niveaux différents :

- Celui de la composition des équipes retenues (mais il faut rester léger),
- Celui de la coordination avec le monde de la recherche (qui en certains cas pourrait avantageusement devenir partenaire),
- Celui de la convocation de chercheurs locaux parfois autodidactes (souvent connaisseurs irremplaçables des lieux) lors des ateliers eux-mêmes.

3. La question de l'alternance entre les temps courts que sont les ateliers proprement dits et les temps longs inter-ateliers, est ensuite posée par certains comme problématique : comment en effet établir une continuité dans la mobilisation des acteurs ? Comment libérer leur disponibilité ? Comment garantir leur présence à plusieurs reprises ? La discussion a fait ressortir deux arguments :

- articuler les échelles temporelles du court, du moyen et du long termes comme on articule les échelles spatiales pour construire la vision projectuelle, ou mieux, articuler le temps cyclique et rituel des rencontres, le temps « entropique » de ce qu'on laisse tomber et le temps évolutif de ce que l'on retient pour la suite ;
- restituer la parole recueillie non pas de manière littérale mais en l'interprétant, en la faisant évoluer et en lui donnant une forme inédite. Ce que l'on peut résumer par la formule : « Paroles données, paroles rendues ».

4. Concernant «l'après-Atelier», l'accent a enfin été mis sur leur caractère heureusement temporaire. « Attention à la tentation de la permanence, l'une des grandes qualités de la procédure, c'est d'être bornée dans le temps ». Elle a un début et une fin, elle permet de mettre entre parenthèses les aspects réglementaires et financiers, mais elle donne une échéance aux acteurs embarqués, et c'est un point fondamental de la méthode. C'est ce qui permet :

- D'une part d'aboutir à un engagement formel concret entre les acteurs impliqués (un accord, un contrat, une feuille de route, une première action opérationnelle...),
- D'autre part de lui attribuer une valeur symbolique forte pour marquer les pratiques et les imaginaires de façon durable (événement fondateur festif ou collectif, invention d'un nom emblématique qui le fasse exister – ex. Mad in l'Eau Reine, etc.)

La question de la «personnification de l'eau» est alors apparue comme un enjeu majeur, peut-être générique. Aboutir à ce que les bassins-versants explorés se mettent à exister comme acteur vivant et non seulement comme entité géographique, avec des représentants (habitants, élus et experts) capables de défendre leur cause et l'intérêt commun qu'il représente, tel pourrait être un point d'orgue commun. L'expérience naissante du «Parlement de Loire» a été évoquée comme un précédent potentiel de grande échelle, mais que ce soit sous la forme d'un parlement, d'une commission ou d'un simple bureau importe peu. Si l'Atelier des territoires s'achève sur l'institutionnalisation du bassin-versant investigué comme nouvel acteur du territoire, alors «l'après-Atelier» est assuré.



ACTEURS

Par Gilles Vrain

Un nouveau regard sur l'aménagement : des questions nouvelles pour tous les acteurs

En instaurant une relation directe et opérationnelle entre eau et aménagement, en « interrogeant la dialectique entre nature et culture », l'Atelier change le regard sur la conception de l'aménagement des territoires.

Trois raisons principales expliquent cette dynamique :

- L'eau parle à tout le monde et permet à chacun de prendre la parole à partir de ses territoires de vie et de ses usages, elle facilite donc une mobilisation large et le dialogue
- L'eau, considérée par tous les acteurs comme un bien commun, comme un patrimoine commun, facilite le partage des informations et le décroisement
- L'eau par sa diversité des ses formes conduit « naturellement » à une transversalité des approches des acteurs et à des « pas de côté » de chacun qui favorise un aménagement durable.

Bonne pratique : identifier très largement la diversité des acteurs qui sont mobilisés à la fois sur les enjeux environnementaux de l'eau et les enjeux de l'aménagement des territoires

Une nouvelle démarche de coopération : le chemin de l'eau inspire le cheminement des acteurs

La conduite de l'Atelier a fait naître des démarches moins linéaires de conception de l'aménagement. En cheminant « au fil de l'eau », en facilitant une appropriation collective des enjeux, l'Atelier a permis aux participants de devenir acteurs. « Le chemin de la goutte d'eau » comme les réflexions aux échelles du « grand et du petit cycle de l'eau » permettent de prendre en compte le local et le métropolitain dans l'aménagement. Si beaucoup de situations étaient à l'origine conflictuelles, les arpentages de terrain, le dialogue, l'écoute, le respect mutuel conduisent progressivement à modifier les regards sur le territoire, son histoire, ses interdépendances et donc à des projets communs. Les points de vue partagés sur le grand territoire et sur les enjeux intercommunaux donnent un cadre pour construire une vision commune, des valeurs partagées, pour coopérer entre acteurs autour des enjeux de l'eau et de l'aménagement de ses territoires.

Bonne pratique : les arpentages constituent le fil continu des démarches associant eau et aménagement

Bonne pratique : le design des temps d'atelier (tables longues, schémas, dessin, carnets de visites...) facilite le dialogue et la compréhension mutuelle.

L'association des habitants et de leurs associations en amont des ateliers a été facilitée par la volonté d'aller à leur rencontre, dans les lieux publics ou dans les médias (radio Georges, podcast...). La mobilisation des habitants a trois atouts majeurs : une bonne priorisation des sujets, une hiérarchisation des orientations, un projet plus fédérateur à long terme.

Bonne pratique : l'ouverture aux habitants doit être constante et a minima marquée par une restitution publique des conclusions de l'Atelier.

Un cadre permanent d'action entre les acteurs : la gouvernance post Atelier

L'Atelier établit une nouvelle relation et de nouvelles coopérations entre les collectivités et les services de l'État.

Des formes variées de gouvernance post Atelier permettent de les prolonger :

« Atelier permanent », « Contrat de territoire » avec l'Agence de l'eau, « Déclaration d'engagement », « Comité stratégique de l'eau et de l'aménagement », « Maison de l'eau », Ateliers, « Mad in l'Eau Reine » sont des formes imaginées.

L'objectif de ces dispositifs n'est pas de figer les projets mais de conserver l'esprit de démarche collective d'Atelier qui favorise l'adaptation des actions et l'émergence de nouvelles idées.

Des engagements collectifs, des déclarations d'engagements sont aussi mises en place pour favoriser la mobilisation des acteurs dans le temps.

Bonne pratique : créer les conditions d'une animation permanente des dispositifs de gouvernance

Bonne pratique : intégrer les habitants dans les instances de gouvernance post Atelier

Bonne pratique : des guides techniques (ex répertoire des objets de l'eau) issus des acquis de l'Atelier permettent de faire partager des bonnes pratiques et d'associer dans le temps les services des collectivités locales.



QUESTIONS ET ÉMERGENCES

Par Judith Ferrando

Des questionnements nouveaux / des nouveaux regards sur l'eau

La démarche Atelier a permis de changer le regard sur l'eau, d'apprendre à accepter son caractère vivant et mobile dans notre vision de l'aménagement. C'est une prise de conscience de la rivière, du fleuve, dans ses risques comme dans ses potentiels, notamment pour l'attractivité du territoire, mais aussi comme lieu affectif. Les ateliers permettent la réémergence de savoirs et de techniques du territoire, oubliés.

Et si on allait plus loin ?

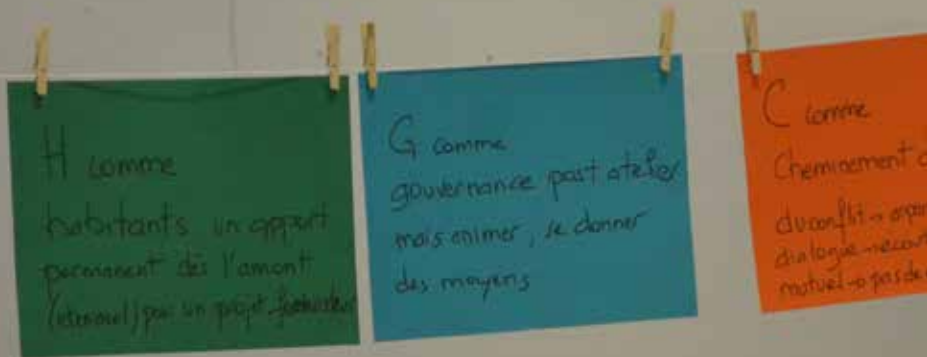
- Comment la relation eau et aménagement peut nous amener à repenser la question de la construction et de l'aléa ? Oserions nous revoir nos pratiques et comment ?
- Comment prendre en compte les interstices, les espaces orphelins de l'aménagement comme des espaces utiles au cheminement, au ruissellement et à l'infiltration de l'eau ?
- Comment sortir de nos catégories prêtes à penser comme celle opposant perméabilité et imperméabilité, gommant les subtilités et les entre deux ?

Des questions en suspens sur l'impact des ateliers

- Quel bilan pouvons-nous tirer des 100 ateliers des territoires : quelles réalisations opérationnelles ont suivi les Ateliers ?
- Comment passer de la feuille de route à l'action ? Par quoi débiter ?
- Comment continuer à outiller, accompagner cette phase post Atelier, des projets qui mettront peut-être 20 ans à se déployer ? Comment on y associe les citoyens ?
- Comment capitaliser sur la belle énergie déployée en Atelier ?
- Comment amener les Ministères à se saisir des apprentissages des sessions d'Atelier?

L'émergence d'une nouvelle gouvernance ?

- « Et si l'eau, pouvait nous aider à repenser le gouvernail et donc la gouvernance ? »
- Comment faire se parler l'Atelier et le reste du monde ? Par le truchement de l'histoire et de la géographie, avec les chercheurs comme médiateurs entre l'en dedans et l'en dehors ?
- Comment intégrer encore plus et encore mieux la parole des habitants, considérer les experts d'usage comme des « sachants » dans la réflexion de l'atelier ?
- Comment anticiper dès l'Atelier la préfiguration de la gouvernance nécessaire à la mise en œuvre de la feuille de route, qu'elle existe déjà ou qu'elle s'invente sur mesure ? Comment l'anticiper ni trop tôt ni trop tard ?
- Et si on changeait notre référentiel de gouvernance en intégrant ce qui est au cœur de l'expérience de l'Atelier :
 - L'incertitude : accepter de ne pas savoir le point de sortie, ni la gouvernance adéquate;
 - L'évolutivité : la feuille de route continue à vivre, à évoluer, à être réquisitionnée et réappropriée ; mais aussi les nouveaux modes de fonctionnement de nos services, moins en silos.





ABÉCÉDAIRE

A comme **Accompagnement**. Pédagogie réciproque. Ne pas travailler pour les gens, ni même avec, mais parmi eux. Nouvelle forme de pratique professionnelle

A comme **Ambassadeurs-élus**, pour mobiliser dans le temps les acteurs et faire vivre la dynamique collective des ateliers dans les communes et intercommunalités

A comme **Amont** et **Aval**

B comme **Bornes** temporelles. La qualité de ces ateliers, c'est le caractère borné du temps imparti pour mener à bien trois séminaires communs avec une échéance pour aboutir à un engagement institutionnel, une signature entre acteurs, une action opérationnelle concrète

E comme **Envie**. Créer l'envie, être sur le terrain, expérience collective, établir une confiance

E comme comment intégrer les **Experts du quotidien** dans la réflexion de l'atelier ?

F comme **Formats conviviaux** (repas, champagne, petit déjeuner, table longue...)

H comme **Hybridation**. Hybridation des acteurs. Hybridation des temps. Hybridation des paroles

I comme **Imaginaire**, l'eau permet de convoquer l'imaginaire, l'imagination de tous les acteurs et de s'inventer collectivement un avenir

I comme **Incertitude**. Bousculer les certitudes

I comme **Incertitude** (moteur des ateliers et ouverture

aux incertitudes fécondes, à la remise en question des certitudes)

I comme **Interstices** (spatiaux, temporels, dans la gouvernance)

N comme **Nommer**. Trouver un nom pour faire exister la suite. Cf. Mad in l'eau reine. Passage de relais

P comme « **pas de côté** » pour concilier eau et aménagement dans les territoires chacun doit faire un pas de côté, interroger ses savoirs techniques, reformuler les perceptions pour faire projet

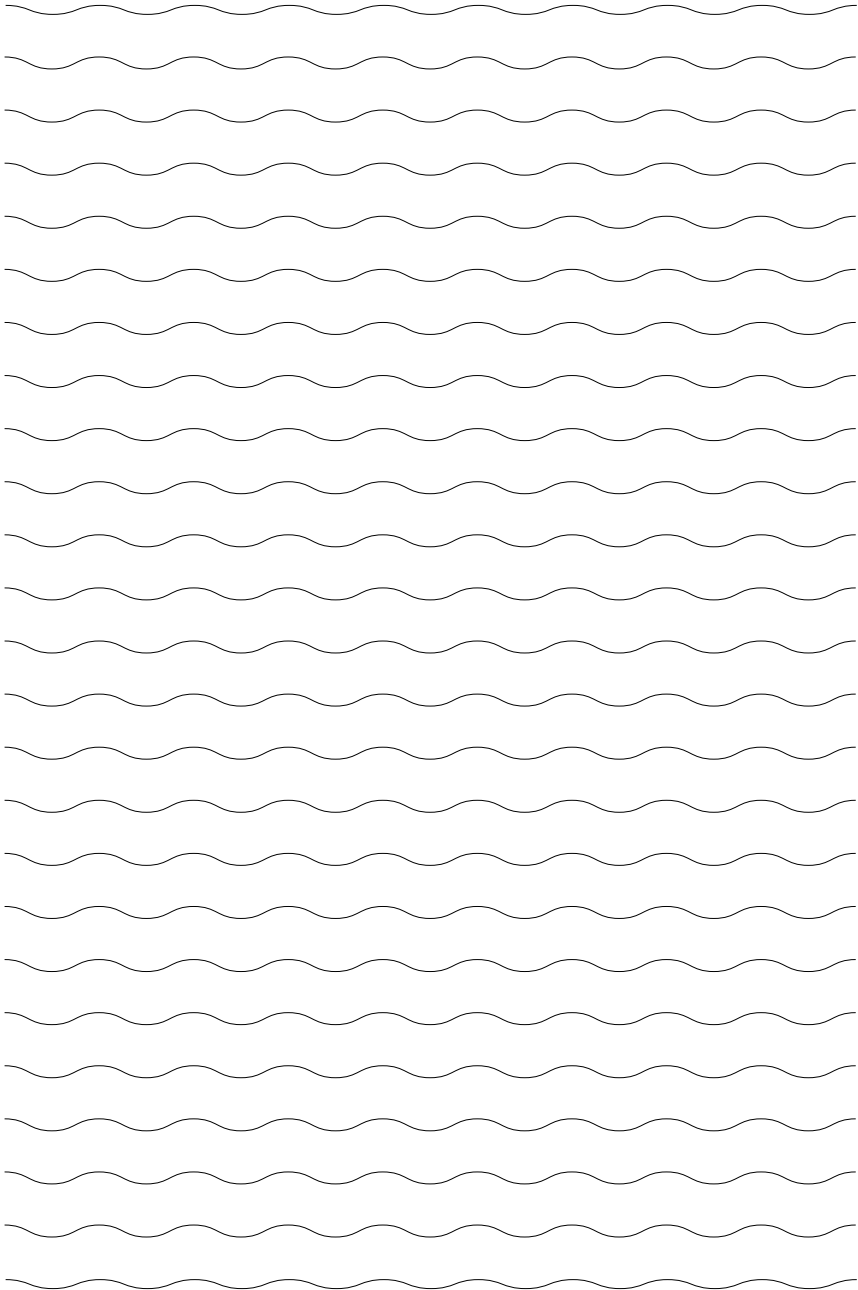
P comme **Projet** ou **V** comme **Vision**. Une vision projectuelle caractérisée par l'énonciation d'enjeux partagés et partageables, autour desquels il s'agit de mobiliser des acteurs qui en deviennent porteurs. Le projet oriente. On sait où on va mais on ne sait comment on y va. Le programme arrête. On sait comment on y va mais on ne sait pas où on va

R comme **Récurrence**. Feedback. **Retour**. **Reprise**, **Ressaisissement** comme principe fondateur

S comme **Suite** : l'atelier permet la convergence, et après?

T comme **Temporalité** (quelle est la bonne temporalité des ateliers, comment les rendre agiles au changement de temporalité ?)

T comme **Terrain**



Pilotage de la démarche Atelier des territoires

Bureau des stratégies territoriales, DGALN, Ministère de la Transition
Écologique, Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec
les Collectivités Territoriales

•
Jean-Baptiste Butlen, sous-directeur de l'aménagement durable

•
Monica-Isabel Diaz, cheffe de bureau
Alexandrine Sens, cheffe de projet aménagement et urbanisme, a piloté
cette session jusqu'en juillet 2019

•
Jérôme Sauvant, adjoint à la cheffe de bureau
Patricia de Maeseneire, assistante
Vivien Chazelle, chef de projet aménagement et urbanisme
Florian Muzard, chef de projet aménagement et urbanisme
Sarah Nabyl-Caillou, cheffe de projet aménagement et urbanisme
Paola Vita, cheffe de projet aménagement et urbanisme

atelier-des-territoires.ad1.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

Conception du livret : Paola Vita, Sarah Nabyl-Caillou

Photos : Sarah Nabyl-Caillou

Image de couverture : Paola Vita

Octobre 2020



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*